AMOPA
Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques

AMOPA 21
Concours départemental
« Joutes oratoires »

Année scolaire
2026-2027

Dijon, le 21 octobre 2026

Dominique LANTERNIER
Président de la section AMOPA de la Côte-d'Or

à

Mesdames les proviseures,
Messieurs les proviseurs
des lycées de la Côte-d'Or

Chères collègues,
Chers collègues,

Pour la cinquième année consécutive l'AMOPA 21 (Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques de la Côte-d'Or) organise un concours de **« Joutes Oratoires »** destiné aux élèves de seconde générale, technologique et professionnelle.

Ce concours, doté de trois prix, met en valeur l'esprit d'analyse des élèves, l'esprit de synthèse, la faculté de se confronter à un thème d'actualité, leur aisance à prendre la parole et à se mettre en scène, leur intérêt pour la recherche documentaire.

L'originalité de ce concours est double :

- la confrontation des opinions entre les membres d'un binôme ;
- l'organisation en deux phases : une phase dans l'établissement d'origine qui devra sélectionner le binôme qui participera à la deuxième phase finale qui se déroulera en **mai 2027** dans l'établissement lauréat en 2025, à savoir **le lycée Saint Bénigne, rue de Talant à DIJON**.

En 2025, le jury a rencontré des jeunes motivés et particulièrement brillants. Passé la crainte de se confronter entre camarades et à un jury, ils ont su tirer parti de leurs connaissances pour offrir de belles prestations le jour de la finale.

De plus, ces **« Joutes Oratoires »** sont, déjà, une bonne entrée en matière pour le Grand Oral, épreuve du baccalauréat.

Tous les renseignements concernant ce concours sont sur le site de l'AMOPA21 et les membres du Groupe de pilotage sont à votre disposition pour rencontrer les professeurs et les élèves intéressés par ces duels oraux.

Nous espérons voir de nombreux lycées de la Côte-d'Or participer à ces **« Joutes Oratoires ».** Le thème choisi par l'AMOPA 21 pour l'édition 2024-2025 était : **« Internet et intelligence artificielle, simples outils ou nouveaux pouvoirs ? ».** Un thème d'actualité qui fait très largement débat dans la société.

Le thème de l'année scolaire 2026-2027 est :

« La guerre aux frontières de l'Europe. Faut-il rendre le service national obligatoire pour tous ? »

Dominique LANTERNIER,
président de l'AMOPA 21

Secrétaire : Monique DROMARD - 9, rue des Marmuzots - 21000 DIJON - Tél : 06 60 88 14 13 - Mél : secretaire@amopa21.fr
Trésorière : Joëlle BOILEAU - 31B - Rue Maxime Guillot - 21300 CHENOVE - Tél : 06 84 07 17 12 - Mél : tresorier@amopa21.fr